



Démarche de Développement Durable



2026

SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE A LA MGC

4

Notre raison d’Être
Notre démarche
Nos Objectifs Développement Durable

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

5

Définir des tarifs raisonnés
Satisfaire les adhérents
Être à l’écoute des adhérents
Vendre avec éthique et rembourser rapidement
Agir pour tous
Favoriser l’accès à la santé
Innover
Indicateurs clés
Actions d’amélioration

RESPONSABILITÉ SOCIALE

13

Développer la qualité de vie et des conditions de travail
Former et sensibiliser
Engagée et tournée vers l’avenir, une politique RH responsable
Indicateurs clés
Actions d’amélioration

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

19

Notre démarche environnementale
Maîtriser nos consommations
Valoriser et réduire les déchets
Initier à l’impact du numérique
Maîtriser nos achats et fournisseurs
Mobiliser sur les impacts environnementaux
Indicateurs clés
Actions d’amélioration

RÉSPONSABILITÉ ÉTHIQUE

28

Lutter contre la fraude à l’assurance, le blanchiment et le financement du terrorisme
Respecter les informations des adhérents
Effectuer des placements financiers responsables
Actions d’amélioration
Indicateurs clés
Actions d’amélioration

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE A LA MGC

NOTRE RAISON D'ÊTRE

La mutuelle MGC développe des dispositifs simples et efficaces au service de la Santé de tous. Sa proximité et sa capacité à anticiper les besoins encouragent chacun à être un acteur responsable de sa santé au quotidien et permettent d'avoir accès aux soins à un prix raisonné.

NOTRE DEMARCHE

À la mutuelle MGC, nous sommes conscients de notre rôle en tant qu'acteurs et actrices responsables de la société et nous nous engageons à intégrer le développement durable dans toutes nos activités.

Notre politique de Développement Durable repose sur les principes suivants :

- ❖ **Engagement envers nos adhérents** : Nous plaçons nos adhérents au cœur de nos préoccupations et nous nous efforçons de leur offrir les meilleurs services possibles. Nous nous engageons à fournir des produits et des services de haute qualité, accessibles à tous, et à promouvoir une relation de confiance et de transparence avec nos adhérents.
- ❖ **Responsabilité environnementale** : Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et nous nous engageons à réduire notre empreinte écologique. Nous mettons en place des mesures pour minimiser notre consommation d'énergie, favoriser le recyclage et réduire les déchets. Nous encourageons également les salariés à adopter des pratiques durables.
- ❖ **Engagement social** : Nous croyons en l'importance de contribuer au bien-être de la société. Nous soutenons des initiatives locales et nationales qui favorisent l'accès à la santé pour tous, la prévention des maladies, la promotion de modes de vie sains et l'amélioration de la qualité de vie. Nous encourageons également nos employés à s'impliquer dans des actions sociales et à soutenir des organisations caritatives.
- ❖ **Bonne gouvernance** : Nous nous engageons à adopter des pratiques de gouvernance transparentes, éthiques et responsables. Nous veillons à la conformité avec toutes les lois et réglementations en vigueur et nous promouvons l'intégrité et la responsabilité dans toutes nos activités. Nous nous engageons également à garantir une rémunération équitable ainsi qu'à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la mutuelle.
- ❖ **Collaboration et partenariat** : Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec d'autres acteurs et actrices pour avoir un impact positif sur la société. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, y compris les fournisseurs, les autorités publiques et les autres entreprises, pour promouvoir des initiatives communes et partager les meilleures pratiques en matière de Développement Durable.

Cela reflète notre engagement envers nos adhérents, nos employés, notre environnement et la société dans son ensemble. Nous nous engageons à la revoir régulièrement et à prendre les mesures nécessaires pour améliorer continuellement nos performances en matière de développement durable.

OBJECTIFS DEVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 objectifs du développement durable (ODD) définis par l'ONU sont un référentiel permettant à la mutuelle MGC d'évaluer sa contribution, à son échelle, aux problématiques environnementales, sociales et sociétales internationales. La mutuelle MGC aligne ainsi ses objectifs sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les actions documentées sont explicitement associées aux logos de chaque objectif.

La mutuelle MGC concourt à 11 objectifs. Pour plus d'informations : [Objectifs Développement Durable ONU](#)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

DÉFINIR DES TARIFS RAISONNÉS

Portée par ses valeurs mutualistes, la mutuelle MGC place l'humain au cœur de chacun de ses engagements. Convaincue que l'accès aux soins ne doit jamais être un privilège, elle agit au quotidien pour que tous, quels que soient leurs revenus ou leur situation, puissent bénéficier d'une protection santé de qualité. Cet engagement se traduit concrètement par la mise en place de tarifs justes et maîtrisés, pensés pour concilier accessibilité pour le plus grand nombre et pérennité du modèle mutualiste.

Solidarité et responsabilité collective

Fidèle à sa mission d'utilité sociale, la mutuelle MGC fait le choix de la solidarité lorsque le contexte l'exige. Elle n'hésite pas, lorsque cela est nécessaire, à mobiliser les excédents techniques constitués les années précédentes afin de limiter l'impact financier pour ses adhérents, quitte à s'éloigner temporairement de son équilibre financier habituel. Un choix fort, guidé par la volonté de contribuer à une société plus équitable, où l'entraide et la responsabilité collective priment.

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la hausse continue des coûts de santé, un ajustement tarifaire devient indispensable pour garantir un modèle durable, solidaire et juste. Ce rééquilibrage s'inscrit dans une démarche responsable : répondre aux besoins de chacun tout en préservant, sur le long terme, un accès équitable aux soins pour tous.

6 358

familles non-imposables ont bénéficié
d'une réduction sur leur cotisation
(pour un montant total de 2 103 052,09 €)

140 267 580 €

Prestations versées y compris
coassurance

La mutuelle MGC agit chaque jour pour que la santé soit accessible à tous. Cotisations maîtrisées, remboursements étendus sur une large gamme de soins et de services essentiels : la mutuelle tient sa promesse fondamentale, celle de répondre aux besoins de chacun sans sacrifier la qualité.

Cet engagement est réel et concret. En 2025, **trois gammes de produits d'assurance santé MGC ont reçu le label d'excellence décerné par Les Dossiers de l'Épargne** ; une reconnaissance indépendante qui confirme la solidité et la pertinence des garanties proposées aux adhérents.





SATISFAIRE LES ADHÉRENTS

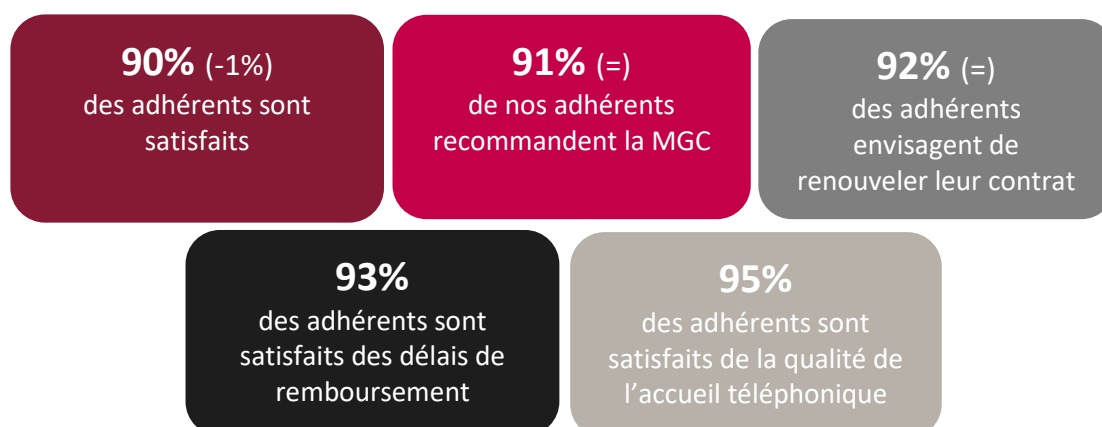
La satisfaction des adhérents est à la fois la signature et la priorité de la mutuelle MGC. Elle guide ses actions au quotidien et inspire les projets qu'elle met en œuvre, avec une attention constante portée à la qualité du service rendu.

Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la mutuelle MGC est certifiée ISO 9001 depuis 2015. Cette certification traduit sa volonté d'optimiser en permanence ses services et ses offres, tout en sachant se remettre en question lorsque cela est nécessaire, au bénéfice de ses adhérents. Pour concrétiser cet engagement, la mutuelle mobilise durablement ses équipes et ses moyens afin d'assurer une progression régulière de la qualité de ses services et de renforcer la relation de confiance avec ses adhérents.



Chaque année, un baromètre de satisfaction est réalisé par un institut de sondage indépendant. Cet outil permet d'identifier précisément les attentes des adhérents, de définir des axes d'amélioration et de mettre en place les actions adaptées.

En 2025, les résultats confirment cette dynamique positive : la satisfaction progresse légèrement par rapport à l'année précédente et demeure à un niveau élevé. La mutuelle MGC se positionne ainsi au-dessus de la moyenne de son secteur, confirmant la pertinence de ses choix et de son engagement.



Sources : Baromètre annuel de satisfaction réalisé par Init auprès d'un échantillon représentatif de 800 adhérents MGC



ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ADHÉRENTS

En affirmant son positionnement, la mutuelle MGC place résolument l'humain au cœur de la relation avec ses adhérents. Son ambition est de construire des échanges directs, simples et bienveillants, fondés sur l'écoute et la confiance.

Pour y parvenir, chaque adhérent bénéficie d'un interlocuteur unique, garant d'un suivi personnalisé et d'une attention continue. La relation s'appuie sur une large diversité de canaux afin de s'adapter aux usages et aux préférences de chacun. Les agences physiques demeurent par ailleurs des points de repère essentiels, favorisant une proximité concrète et rassurante.

Consciente que certaines situations peuvent être source de fragilité ou d'inquiétude, la mutuelle MGC porte une attention particulière à chaque parcours. Les situations spécifiques sont examinées collectivement en interne afin de construire des réponses adaptées, à la fois justes, efficaces et empreintes d'empathie.

La mutuelle MGC a engagé un travail de fond pour faire évoluer sa posture relationnelle, notamment lors des échanges téléphoniques et des écrits. L'enjeu est aujourd'hui de conjuguer performance opérationnelle et qualité de la relation, au sein d'un parcours omnicanal cohérent, toujours orienté vers la satisfaction et la confiance des adhérents.

258 000

Appels traités

91,1%

Taux de décroche

93%

d'adhérents satisfaits de la pertinence/personnalisation des réponses par téléphone

26 000

Réponses écrites
(email et courrier)

4,1 jours

De temps de réponse moyen

85%

d'adhérents satisfaits de la pertinence/personnalisation des réponses (email)

3 866

Réclamations reçues

11 jours

De temps de réponse

2,14%

Taux de réclamations reçues



VENDRE AVEC ÉTHIQUE ET REMBOURSER RAPIDEMENT

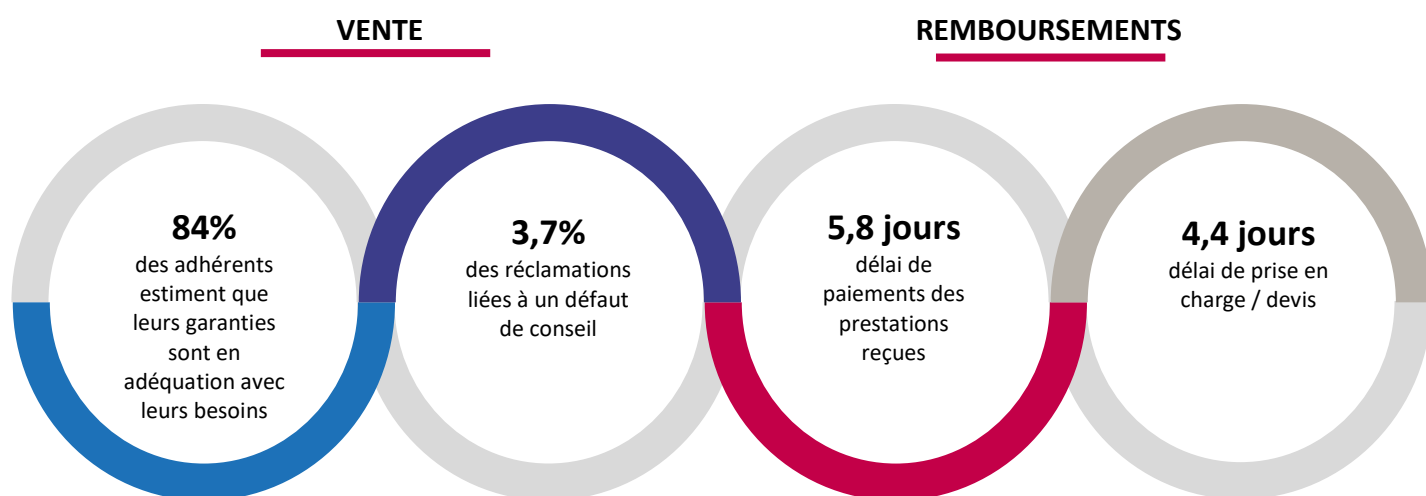
La démarche commerciale de la mutuelle MGC n'est pas un simple levier de développement : elle constitue un acte éthique à part entière. Fidèle à son modèle mutualiste, la mutuelle conçoit et commercialise ses offres avec une exigence constante de responsabilité, de transparence et de respect des personnes.

Chaque garantie, chaque service proposé est pensé comme une réponse juste à des besoins réels, sans sur-promesse ni complexité inutile. Cette approche vise à protéger durablement les adhérents, à sécuriser leur parcours de santé et à préserver leur pouvoir d'achat, dans un contexte économique et social parfois contraint.

Cette exigence éthique s'exprime également dans la relation commerciale elle-même. L'information délivrée se veut claire, sincère et compréhensible, afin de permettre à chacun de faire des choix éclairés. La mutuelle s'attache ainsi à construire une relation de confiance durable, fondée sur l'écoute, le conseil et l'accompagnement plutôt que sur une logique purement transactionnelle.

Pour soutenir cette ambition, la mutuelle MGC s'appuie sur la mise en place d'innovations visant à renforcer la capacité des équipes à mieux comprendre les situations. L'ambition est de gagner en réactivité et à proposer un accompagnement cohérent, personnalisé et respectueux de chaque parcours.

La mutuelle MGC veut que chaque adhérent se sente entendu, soutenu et accompagné.



Sources : TdB des processus de la relation adhérent / Baromètre de satisfaction 2025 – INIT Satisfaction



AGIR POUR TOUS

Au-delà de la couverture santé, la mutuelle MGC fait de la prévention un pilier vivant de son engagement mutualiste. En 2025, ce sont des dizaines d'actions de terrain, de contenus experts et de rencontres humaines qui ont permis d'accompagner adhérents et grand public dans la préservation de leur capital santé.

Proximité & territoire

Lancés en octobre 2025, les rendez-vous du comité local incarnent une nouvelle façon de faire de la prévention : ancrée, conviviale, concrète. À Nantes, Metz, Amiens, Auxerre et Évry-Courcouronnes, ces événements ont réuni adhérents, bénévoles et partenaires locaux autour d'une conférence, d'un moment de partage et d'une mise en lumière du sport-santé. À l'issue de chaque rendez-vous, un programme de 12 séances d'activité physique adaptée aux seniors, intégralement pris en charge par la mutuelle, est proposé aux participants. Ces actions mobilisent les comités locaux, l'Animation réseau mutualiste, le service prévention et la commission Communication.

Informier, sensibiliser, outiller

La mutuelle MGC s'appuie sur un réseau solide de médecins, scientifiques et chercheurs pour diffuser une information fiable et accessible. En 2025, quatre webinaires experts ont éclairé les adhérents sur des thématiques majeures : prévention du cancer colorectal, santé des jambes, maladie d'Alzheimer et sexualité des seniors. Trois nouvelles brochures ont complété l'offre éditoriale (L'Essentiel du bien vieillir, Addictions / Retrouver sa liberté, Cancers de la prostate / Mieux comprendre pour mieux prévenir) et six épisodes du podcast La Santé, ça s'écoute ! ont été mis en ligne.

Webinaire

2947
participants

71%
envisagent de changer
leurs habitudes

Rendez-vous du comité local

216
participants

77%
des participants sont prêts
à changer leurs habitudes



FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ

La mutuelle MGC ne se limite pas à rembourser des actes médicaux. Elle s'engage activement pour que chaque adhérent, quelle que soit sa situation financière ou personnelle, puisse accéder aux soins dont il a besoin.

Fidèle à ses valeurs mutualistes, la mutuelle MGC maintient son dispositif de réductions de cotisations en faveur des adhérents aux revenus les plus modestes. Une conviction portée de longue date et traduite en actes concrets : à la mutuelle MGC, la santé n'est pas un privilège, c'est un droit.

Solidarité et déontologie

En ce sens, la commission de la Solidarité intervient là où les règles ordinaires ne suffisent plus c'est-à-dire face à l'imprévu, à la fragilité, à la détresse. Elle gère ainsi deux fonds d'aide complémentaires. **Le fonds de secours** apporte une aide financière directement liée à une dépense de santé. **Le fonds Olivier** prend le relais pour les situations d'adversité, de détresse ou de handicap que le fonds de secours ne couvre pas.

Toutes les décisions sont prises dans le strict respect du code de déontologie de la mutuelle MGC, du secret médical et de la vie privée. Cette exigence éthique est la condition de la confiance que les adhérents placent dans leur mutuelle au moment où ils sont les plus vulnérables. Derrière chaque dossier instruit par la commission, il y a une personne en difficulté, une situation unique. La mutuelle MGC a la conviction qu'elle doit aussi être présente, dans les moments les plus difficiles.

65

dossiers de demande d'aide traités

38 157,79 €

Montant des aides accordés



INNOVER

L'innovation est au cœur de l'évolution de la mutuelle MGC. Dans un contexte de transformation numérique permanente, la mutuelle MGC fait évoluer ses outils et ses pratiques afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs de ses adhérents. Cette dynamique favorise le développement de solutions digitales fiables et durables, au service d'un meilleur accès aux soins et d'une expérience simplifiée pour tous.

Améliorer l'accès à la santé

Dans cette continuité, la mutuelle déploie des services digitalisés qui renforcent l'accessibilité et l'efficacité : une application mobile permet aux adhérents de suivre facilement leurs remboursements et d'effectuer leurs démarches en toute autonomie ; la digitalisation des services garantit une continuité de qualité, y compris à distance ou en situation exceptionnelle ; et les adhésions en ligne sécurisées simplifient les démarches tout en protégeant les données personnelles.

Par ailleurs, l'infrastructure numérique est en constante amélioration afin de renforcer la sécurité, répondre aux exigences réglementaires et optimiser le fonctionnement interne. Ces évolutions contribuent à rendre les parcours plus fluides, plus intuitifs et mieux adaptés aux usages actuels. En plaçant la transformation numérique au service de l'intérêt collectif et de l'équité d'accès à la santé, la mutuelle MGC confirme son engagement en faveur d'une innovation utile, porteuse de progrès social et en cohérence avec les valeurs mutualistes et les objectifs de développement durable.





INDICATEURS CLÉS

	Unité	2023	2024	2025	Objectif 2030	Tendance
Ratio des prestations sur les cotisations	%	83,5%	76,5%	78,6%	80%	🟡
Taux de satisfaction des adhérents	%	88%	91%*	90%	92%	🟢
Taux de recommandation des adhérents	%	89%	91%	91%	94%	🟢
Taux de réclamations reçues	%	2,8%	2,3%	2,1%	3%	🟢
Taux des adhérents estimant leurs garanties en adéquation avec leurs besoins	%	80%	83%	84%	90%	🟢
Taux de réclamations concernant un défaut de conseil	%	2,4%	4,6%	3,7%	2%	🟢
Délai de paiements des prestations reçues (en jours)	jour	11,5	5,4	5,8	4	🔴
Délai de prise en charge / Devis (en jours)	jour	4,5	3,3	4,6	2	🔴
Taux des adhérents utilisant l'appli mobile / l'espace adhérent	%	26%			70%	
Taux des adhésions souscrites en ligne	%	70%	72%		90%	🟢
Taux de réalisation des actions de prévention santé	%	100%	100%	100%	100%	🟢
Nombre de personnes informées sur l'ensemble des actions de prévention menées	nombre	1 144 203	900 000		1 300 000	🔴

*L'indicateur a été réajusté en excluant les cheminots afin de permettre une comparaison pertinente en 2025.

ACTIONS D'AMÉLIORATION

Action	Description	Objectif 2030	Avancement
Développer une démarche de lutte contre la corruption	Une démarche de lutte contre la corruption implique l'adoption de mesures visant à garantir la transparence, l'intégrité et l'éthique dans toutes ses opérations. Deux actions sont planifiées : - Rédaction d'une politique de lutte contre la corruption. - Formation et sensibilisation des salariés sur les risques de corruption.	Politique anti-corruption rédigée et validée 100% des salariés formés	● ● ●
Accroître la part d'investissement en produits répondant à des objectifs ISR/ESG.	Accroître les investissements sur des fonds classifiés en article 8.	Des investissements proches de 100% sur des fonds classifiés en article 8. .	● ● ●
Mettre en œuvre un data lake afin de centraliser les données des adhérents en interne et d'en garantir la maîtrise et la sécurité.	La mise en œuvre d'un data lake est essentiel. Celui-ci centralisera et permettra à la mutuelle MGC de gérer plus efficacement ses données et donc de les sécuriser davantage. Toutes les données des adhérents sont dorénavant gérées uniquement en interne.	Des indicateurs seront définis à la suite de la mise en œuvre	● ● ●
Sensibiliser les salariés à la cybersécurité	réalisées annuellementDes campagnes de sensibilisation à la cybersécurité auprès de l'ensemble des salariés.	100% des salariés sensibilisés à la cybersécurité	● ● ●



RESPONSABILITÉ SOCIALE

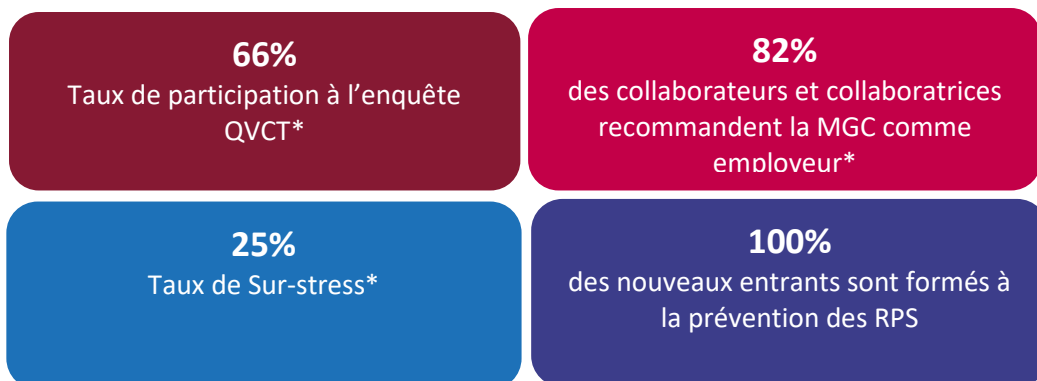
DÉVELOPPER LA QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) constitue un axe stratégique fort pour la mutuelle MGC. Convaincue que le bien-être des collaborateurs est un levier essentiel de performance, d'engagement et de fidélisation, la mutuelle œuvre au quotidien pour offrir un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable à l'épanouissement professionnel et personnel.

Chaque année, une enquête QVCT, conduite par un organisme indépendant auprès de l'ensemble des collaborateurs, permet d'identifier des pistes d'amélioration autour de quatre axes clés : le bien-être au travail, le sur-stress, le soutien social perçu, le télétravail. Les résultats sont analysés au sein d'un comité de pilotage dédié (Copil QVCT), chargé de coordonner les actions, d'en suivre l'efficacité et de veiller à la qualité de vie au travail, tant sur le plan collectif qu'individuel.

La prévention des risques psychosociaux (RPS) fait l'objet d'une attention particulière. Des webinaires et ateliers sont régulièrement proposés afin de sensibiliser et d'accompagner les salariés. Lors de la Semaine de la QVCT, un quiz sur la santé mentale a permis une approche ludique et participative du sujet. Dans cette dynamique, la mutuelle a renforcé ses actions de sensibilisation à la santé mentale à travers une conférence dédiée, accessible en replay, visant à lever les tabous et à promouvoir un environnement de travail sécurisant et bienveillant.

Afin de soutenir les collaborateurs dans les moments clés de leur vie professionnelle et personnelle, la mutuelle MGC a mis en place ESS Facilit', un service d'accompagnement confidentiel et gratuit. Il permet d'aborder des problématiques variées telles que la famille, le travail, la santé ou le logement, et constitue un véritable soutien au quotidien.



**Issu des résultats de l'enquête QVCT 2025*



FORMER ET SENSIBILISER

Les compétences se cultivent et évoluent avec les personnes qui les incarnent. C'est pourquoi la mutuelle MGC s'engage dans une politique de formation continue, pensée pour accompagner les parcours et répondre aux besoins concrets de chacun.

Chaque année, les entretiens annuels permettent d'identifier les besoins en développement de compétences et d'alimenter un plan de formation global. Ce plan articule formations collectives (RGPD, DDA, LCB-FT, prévention des risques psychosociaux, gestion des situations conflictuelles) et parcours individuels adaptés à chaque poste. Toutes les formations sont évaluées pour en mesurer l'efficacité réelle.

Investir dans les femmes et les hommes qui font la mutuelle MGC

Dès l'arrivée dans la mutuelle, chaque nouveau collaborateur ou collaboratrice bénéficie d'un programme d'intégration complet : valeurs, services, processus métiers. L'objectif est simple, que chacun puisse prendre ses fonctions avec confiance et sérénité.

Tout au long de la vie professionnelle, la formation continue accompagne les évolutions de chaque poste : compétences techniques et métiers, relation adhérent, innovations technologiques, mutations réglementaires. La mutuelle MGC s'assure ainsi que ses équipes restent à la hauteur d'un environnement en transformation permanente.

Le développement du leadership fait l'objet d'une attention particulière. Des formations dédiées aux managers ont été planifiées pour renforcer les compétences managériales, cultiver l'intelligence émotionnelle et encourager la prise d'initiative. Cette priorité est directement issue des enseignements du baromètre QVCT. La parole des collaborateurs et collaboratrices est entendue et traduite en actions concrètes.





SOUTENIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La mutuelle MGC ne considère pas l'égalité professionnelle comme une obligation réglementaire à satisfaire mais en fait un pilier de sa culture d'entreprise. Convaincue que la diversité et l'inclusion sont des moteurs d'innovation et de performance, la mutuelle s'est dotée d'un cadre concret pour garantir l'égalité des chances à chaque étape de la vie professionnelle.

Une conviction et des actes

Le recrutement est conçu pour être exempt de biais discriminatoires : chaque candidature est évaluée sur les seules compétences et l'expérience, sans distinction de genre, d'origine, d'âge ou de situation de handicap. L'égalité salariale fait l'objet d'une vigilance permanente de la Direction des Ressources Humaines, qui surveille les éventuels écarts de rémunération et s'assure de rester en adéquation avec les pratiques de la branche. Les opportunités de carrière, la mobilité interne et les promotions reposent sur le mérite et les compétences. Celles-ci sont accessibles à toutes et tous, sans discrimination.

La mutuelle MGC veille également à ce que chaque collaborateur et collaboratrice puisse concilier vie professionnelle et vie personnelle, à travers le télétravail et une flexibilité des horaires adaptée aux situations individuelles.

Ces engagements se traduisent aussi par des actes structurants. La DRH a signé la Charte de la Diversité, engagement volontaire qui affirme la lutte contre les discriminations et la promotion de l'inclusion dans le monde du travail. Pour ancrer ces valeurs dans le quotidien des équipes, un quiz de sensibilisation sur le handicap et la santé mentale a été proposé à l'ensemble des salariés, suivi d'une webconférence dédiée à lever les tabous autour de la santé mentale au travail.

Des négociations sont actuellement engagées avec les organisations syndicales pour aboutir à la signature d'un accord global sur la diversité et l'inclusion couvrant l'égalité professionnelle femmes/hommes, les aidants, les seniors, le handicap et le maintien dans l'emploi. Une démarche de dialogue social qui témoigne de la volonté de la mutuelle MGC d'inscrire ses engagements dans la durée, collectivement et avec toutes ses parties prenantes.

94/100

Index de l'égalité professionnelle*

3/5

Notation de la politique d'égalité professionnelle par les salariés*

50%

Taux de femmes au Codir

*Issu des résultats de l'enquête QVCT

ENGAGÉE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR, UNE POLITIQUE RH RESPONSABLE

La mutuelle MGC a adhéré au *Manifeste des employeurs de la Mutualité*, cadre collectif qui fédère les acteurs du secteur autour d'une vision commune des ressources humaines : responsable, durable et profondément humaine. Cet alignement n'est pas symbolique ; il structure concrètement la politique RH de la mutuelle autour de neuf engagements : contribuer à la plus-value sociale, veiller à la qualité de vie au travail, prendre soin des salariés comme des adhérents, favoriser l'implication, l'inclusion et la diversité, encourager la bienveillance managériale, animer un dialogue social permanent et bénéficier d'une gouvernance élue.

Ouvrir les portes aux jeunes générations

Par ailleurs, La mutuelle MGC s'engage activement dans l'insertion et l'orientation des jeunes. Des collégiens et lycéens sont accueillis chaque année pour des stages de découverte, leur offrant un parcours structuré à travers les différents services et directions de la mutuelle. Cela est une façon concrète de démystifier les métiers de la protection sociale. En 2025, plusieurs stagiaires ont bénéficié de ce dispositif. Dans la même logique, la mutuelle MGC s'investit dans l'apprentissage comme voie d'excellence : 2732 heures d'alternance ont été effectuées, permettant à des jeunes d'acquérir, en alternance, un diplôme ou un titre professionnel reconnu du CAP au Master.

Le handicap : un engagement structurel, pas conjoncturel

Dès 2019, la mutuelle MGC a formalisé son engagement en faveur des travailleurs et travailleuses en situation de handicap par la signature d'un accord dédié à leur intégration, leur maintien et leur évolution dans l'emploi. Cet accord se traduit par des dispositifs concrets : une page intranet Pass'Handicap, alimentée par des ressources AGEFIPH sur des thématiques variées, et la désignation d'une référente handicap, disponible pour accompagner individuellement chaque salarié concerné, avec ou sans reconnaissance officielle du statut de travailleur handicapé.

La mutuelle MGC va plus loin en développant des partenariats actifs avec des Entreprises Adaptées (EA) et des ESAT. Ces structures interviennent dans la gestion du tiers payant (notamment avec l'APF) et dans les achats de fournitures, avec des ateliers comme Kerami ou La Roselière. Une façon d'ancrer l'inclusion dans les pratiques économiques quotidiennes de la mutuelle, bien au-delà des seules obligations légales.



Déconstruire les préjugés, cultiver la diversité

La promotion de la diversité (qu'elle soit d'ordre ethnique, social, culturel ou lié au genre) s'appuie sur des actions de sensibilisation régulières auprès des équipes. L'objectif est clair : déconstruire les idées préconçues et démontrer, par les actes, que diversité et performance sont non seulement compatibles, mais indissociables.



INDICATEURS CLES

	Unité	2021	2022	2023	2024	2025	Objectif 2030	Tendance
Taux de participation à l'enquête QVCT	%	77%	77%	78%	69%	66%	80%	⚡
Taux de collaborateurs et collaboratrices qui recommandent la mutuelle MGC	%	-	-	73%	82%	79%	80%	⚡
Taux des salariés couverts par la convention collective	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	😊
Nombre de réunions CSE / an	nombre					13%		
Taux des salariés ayant une couverture santé	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	😊
Taux des nouveaux entrants formés à la prévention des RPS	%	-	100%	100%	100%	100%	100%	😊
Taux d'absentéisme	%	4,90%	6,50%	7,50%	5,23%	4,25%	6%	😊
Nombre d'incidents de sécurité	nombre	0	0	0	0	0	0	😊
Nombre de problèmes de santé liés au travail	nombre	0	0	0	0	0	0	😊
Nombre de signalements liés à la discrimination ou harcèlement	nombre	0	0	0	0	1*	0	😊
Mesure du bien-être fort	%	21%	18%	31%	38%	32%	45%	⚡
Taux de sur-stress	%	31%	27%	32%	30%	25%	-	😊
Taux de la masse salariale dédiée à la formation	%	1,80%	6,90%	3,86%	4,37%	3,90%	-	
Taux de réalisation du plan de formation	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	😊
Nombre d'heures de formations réalisées par collaborateur et collaboratrice	heure	25	25	25	25	25	25	😊
Notation de la Politique d'égalité professionnelle par les salarié.es (/4)	chiffre	-	-	2,9	3	3	3,5	😊
Taux des managers formés à la gestion des conflits	%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	😊
Nombre total d'heures d'alternance effectuées (en heure)	heure	450	1564,5	2413	2052,38	2732	500	😊
Nombre total d'heures de travail des employé.es en situation de handicap (en heure)	heure	-	-	-	-	2 376	1820	😊
Nombre total d'heures de travail des employé.es de + de 50 ans	heure	-	-	-	-	103 714	-	😊
Index de l'égalité professionnelle	nombre	96	85	85	94	94	95	😊
Ecart salarial de genre moyen non ajusté	%	19,40%	24,4%	16,29%	18,68%	13,15%	-	😊
Taux de femmes au conseil d'administration	%	8%	8%	8%	25%	25%	>40%	😊
Taux de femmes au Codir	%	44%	44%	44%	44%	50%	>40%	😊
Taux de femmes à la mutuelle MGC	%	70%	66%	64%	69%	68%	-	

* L'enquête a conclu que le harcèlement n'était pas avéré

ACTIONS D'AMÉLIORATION

Action	Description	Objectif 2030	Avancement
Créer un guide Diversité & Inclusion en partenariat avec l'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM)	La mutuelle MGC contribuera à la création d'un guide Diversité & Inclusion avec l'ANEM pour aider les organisations mutualistes à promouvoir et à maintenir des environnements de travail inclusifs et diversifiés.	Guide créé, diffusé et appliqué au sein des mutuelles	
Consolider l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes	L'index repose sur un ensemble de critères à surveiller et à optimiser tels que : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le pourcentage de salariés augmentés à leur retour de congé maternité et le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.	95 / 100	
Effectuer des actions de sensibilisation des salariés et les accompagner dans l'amélioration de leur qualité de vie au travail	La mutuelle MGC planifie de mettre en œuvre des actions de sensibilisation visant à améliorer la qualité de vie au travail sur des thématiques spécifiques.	100% de plan de sensibilisation effectué	
Promouvoir l'insertion des jeunes en développant l'alternance	La mutuelle MGC propose des contrats d'apprentissage chaque année. Elle projette de développer cette partie et ainsi favoriser l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel.	500 heures d'alternance effectuées	
Favoriser l'insertion des travailleurs en situation de handicap	Sensibiliser et accompagner les salariés dans la reconnaissance/déclaration d'un handicap et mettre en œuvre des mesures adaptées.	100% des salariés en situation de handicap bénéficient de mesures adaptées à leur situation	
Sensibiliser les salariés à la différence	Un plan de sensibilisation et de communication est piloté par la direction des Ressources humaines.	100% des salariés sensibilisés	
Former les managers au recrutement sans discrimination	Le recrutement sans discrimination nécessite une réelle formation pour se soustraire des biais inconscients qui peuvent influencer des choix de candidats.	100% de managers formés	

*issu des résultats de l'enquête QVCT 2025



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

NOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Engagée depuis 2014 dans une démarche visant à réduire son impact environnemental sur la société, la mutuelle MGC a souhaité renforcer son engagement et sa démarche environnementale en 2020 en se faisant certifier ISO 14001 dès 2021. Cela a permis d'identifier de nouveaux axes de travail et d'engager un plan d'actions adapté.

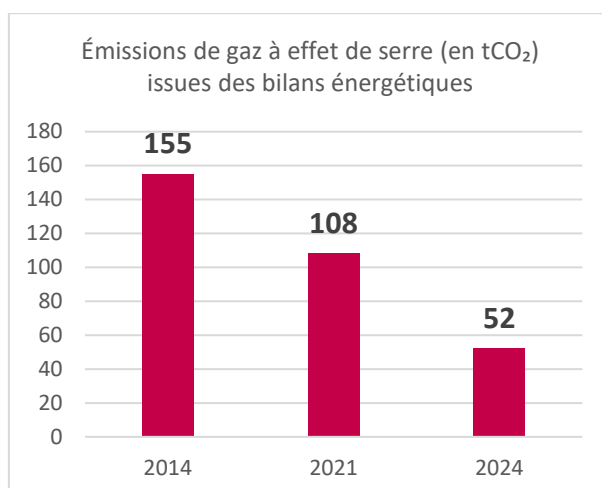


Le norme ISO 14001 spécifie des exigences pour aider les organisations à améliorer leur performance environnementale par une gestion plus efficace des ressources et des déchets, et à démontrer leur engagement envers la durabilité.

La transition environnementale de la mutuelle MGC ne s'est pas construite par à-coups : elle est portée avec continuité et détermination par la direction générale, qui a fait de la durabilité un axe structurant de la stratégie globale de la mutuelle. Cet engagement de pilotage se traduit par des décisions concrètes et des investissements significatifs.

D'importants travaux de rénovation ont permis d'améliorer substantiellement l'isolation des bâtiments et d'en renforcer la performance énergétique. Le résultat est éloquent : en l'espace de dix ans, la mutuelle MGC a réduit drastiquement ses consommations énergétiques.

Cette trajectoire illustre ce que peut accomplir une organisation lorsque l'engagement environnemental est porté au sommet, traduit en actes et tenu dans le temps.



La mutuelle MGC aborde sa responsabilité environnementale comme elle aborde ses engagements sociaux : avec conviction et dans la durée. Réduire son empreinte écologique n'est pas pour la mutuelle une obligation à cocher, mais un choix délibéré, inscrit dans sa vision d'une organisation responsable vis-à-vis de la société et des générations futures. Cette démarche s'articule autour de quatre axes concrets et complémentaires.

Maîtriser l'énergie, réduire les émissions

Les bâtiments constituent le premier levier d'action. La mutuelle MGC réalise des audits énergétiques tous les cinq ans pour identifier les sources de gaspillage et définir des axes d'amélioration ciblés : isolation, équipements performants, gestion optimisée du chauffage, de la climatisation et passage à l'éclairage LED. L'objectif est clair : réduire durablement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre générées par ses sites.

Réduire les consommables, encourager le numérique

La mutuelle s'engage à limiter l'usage du papier, du plastique et des matériaux consommables. Cela passe par le développement des usages numériques (espace adhérent, application mobile, archivage dématérialisé) et par le choix systématique de consommables éco-labellisés lorsque le recours au support physique reste nécessaire.

Valoriser les déchets, renforcer le tri

Sur l'ensemble de ses sites, la mutuelle MGC a mis en place des dispositifs de collecte et de tri sélectif couvrant le papier, le plastique, le métal, le verre et les déchets d'équipements électriques et électroniques. Des partenariats avec des entreprises spécialisées dans la gestion et la valorisation de ces déchets complètent ce dispositif, pour s'assurer que rien n'est perdu qui pourrait être réutilisé.

Engager les salariés, construire une culture durable

Une démarche environnementale ne peut porter ses fruits sans l'adhésion des femmes et des hommes qui font vivre la mutuelle au quotidien. La mutuelle MGC communique régulièrement sur ses actions et résultats environnementaux via newsletters et intranet, et propose à ses salariés des formations et ateliers sur les pratiques écologiques et le développement durable. L'ambition est de faire de chaque collaborateur et collaboratrice un acteur conscient et engagé de la transition.



MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS

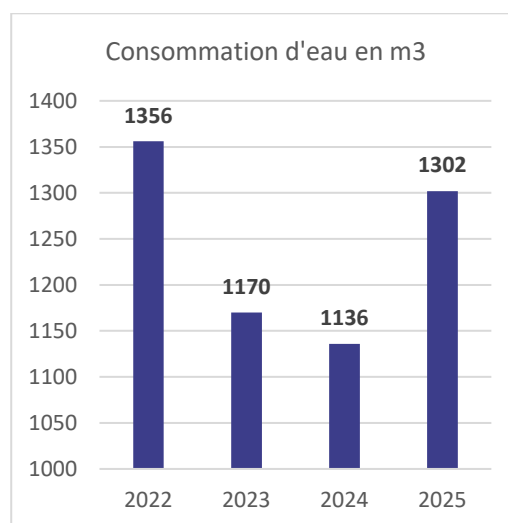
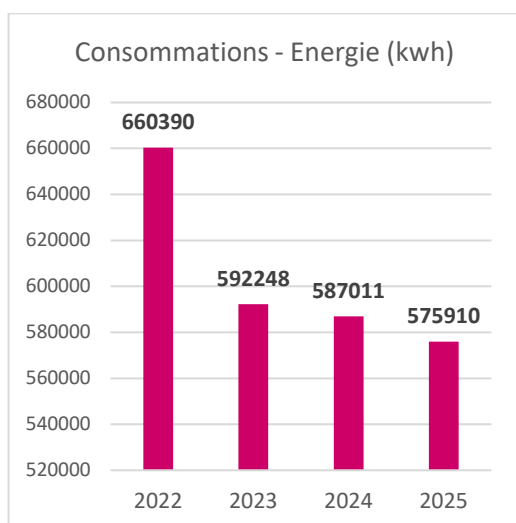
Depuis 2014, la mutuelle MGC s'inscrit dans une trajectoire d'amélioration continue de ses consommations énergétiques, et va au-delà de ce que la réglementation exige. Là où la loi impose une réduction de 40 % entre 2014 et 2030, la mutuelle a d'ores et déjà franchi des étapes significatives, année après année, sans attendre les échéances.

Cette progression repose sur un pilotage rigoureux. Des bilans énergétiques complets ponctuels sont réalisés par un organisme indépendant, qui évalue les impacts environnementaux de la mutuelle et formule des recommandations d'amélioration. Ce regard extérieur garantit l'objectivité de l'évaluation et nourrit une démarche d'amélioration fondée sur des données fiables.

Un plan de réduction des Gaz à effet de serre couvrant la période 2025-2030 est actuellement déployé, sous la responsabilité conjointe de la direction, du responsable logistique, du responsable Qualité & Environnement. Ce suivi structuré assure que les engagements pris se traduisent en résultats concrets, mesurables et vérifiables.

Des résultats concrets, une ambition qui s'accélère

La réduction de l'empreinte environnementale de la mutuelle MGC ne repose pas sur des intentions : elle s'appuie sur un système de management environnemental structuré, qui mesure et suit en continu l'ensemble des consommations de la mutuelle (énergie, eau, papier et autres) ressources. Ce pilotage rigoureux permet d'identifier les principaux postes de consommation, de détecter les sources de gaspillage et de traduire les analyses en plans d'actions concrets.





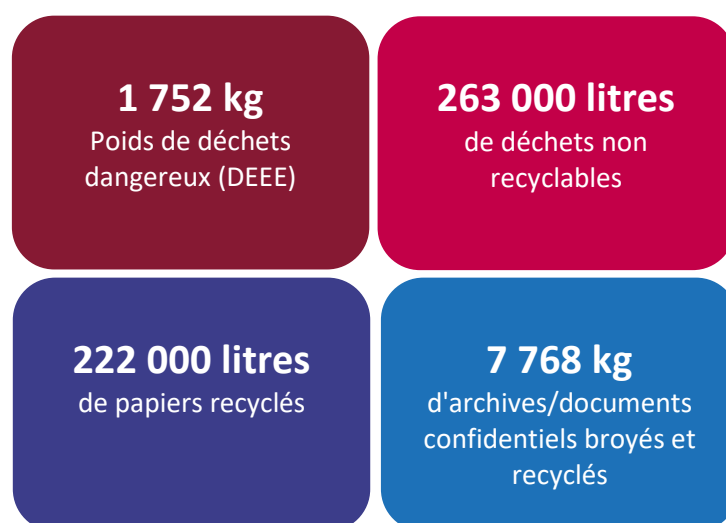
VALORISER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

La réduction des déchets à la source est le premier pas vers une durabilité accrue. La mutuelle MGC œuvre à optimiser l'ensemble de ses consommations et à minimiser son impact environnemental. Cependant, une fois les déchets produits, la valorisation devient essentielle.

La valorisation des déchets consiste à les transformer pour leur donner une seconde vie et ainsi minimiser leur impact environnemental. Le recyclage est une des premières étapes. La mise en place de systèmes de tri efficaces permet de recycler le papier, le plastique, le verre et les métaux, en collaborant avec des entreprises spécialisées pour garantir un traitement adéquat des matériaux recyclables.

A la mutuelle MGC, des bacs de tri permettent de séparer les différents types de déchets (verre, plastique, papier, etc.). Elle encourage le recyclage des déchets pour les réintroduire dans le circuit économique, réduire la consommation de matières premières et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) nécessitent, quant à eux, une attention particulière. La mutuelle MGC installe des points de stockages spécifiques pour les équipements usagés et collabore avec des entreprises certifiées pour leur traitement. La réutilisation et le reconditionnement des équipements électroniques sont favorisés lorsque cela est possible, et les matériels en bon état sont donnés à des associations ou réutilisés en interne (Cf. 4 .4).





INITIER À L'IMPACT DU NUMÉRIQUE

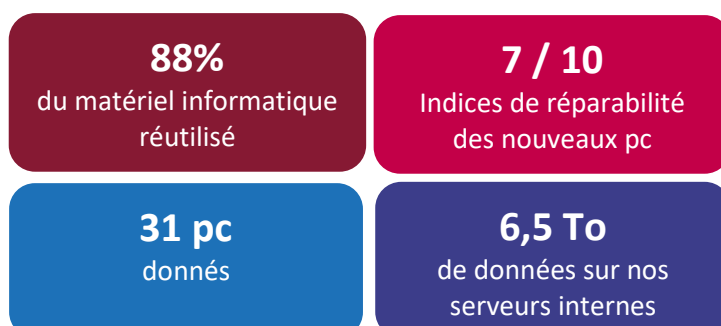
Consciente que le numérique a lui-même une empreinte environnementale significative, la mutuelle MGC a engagé une démarche structurée pour réduire l'impact de son système d'information. En intégrant des pratiques écoresponsables dans la gestion de ses ressources numériques, la mutuelle vise à promouvoir une utilisation durable de la technologie tout en minimisant les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités informatiques. Car la transition écologique ne peut faire l'impasse sur le numérique : chaque équipement, chaque usage, chaque donnée stockée a un coût environnemental qu'il convient de mesurer et de réduire.

La réduction de l'énergie consommée par le parc informatique constitue un premier axe structurant. Les ordinateurs et équipements sont sélectionnés selon des critères de performance énergétique, de consommation électrique et d'indice de réparabilité. La mutuelle MGC privilégie les PC affichant un indice supérieur à 7/10, garantissant leur longévité et leur maintenabilité. Ce choix, apparemment technique, est en réalité un choix de responsabilité : prolonger la durée de vie d'un équipement, c'est éviter sa fabrication ; et c'est là que se concentre l'essentiel de l'impact environnemental du numérique.

Plutôt que de remplacer systématiquement les équipements en fin de cycle, la mutuelle MGC encourage activement leur réparation et leur mise à jour. Le réemploi en interne est favorisé à chaque fois que cela est possible. Cette démarche contribue à réduire la quantité de déchets électroniques produits et à optimiser l'utilisation des ressources déjà mobilisées. Elle traduit une conviction simple mais exigeante : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Pour le matériel qui ne peut plus être utilisé en interne, la mutuelle pratique le don plutôt que la mise au rebut. Les équipements obsolètes sont remis à des associations ou proposés aux salariés, leur offrant une seconde vie utile. Cette initiative réduit les déchets électroniques tout en soutenant des causes sociales. Ce double bénéfice illustre la cohérence entre les engagements environnementaux et sociaux de la mutuelle. La mutuelle MGC s'engage à développer et amplifier cette pratique dans les années à venir.

Enfin, la mutuelle participe chaque année au Digital Cleanup Day, invitant ses salariés à alléger leurs boîtes mail, supprimer les fichiers inutiles et prendre conscience du poids environnemental de leurs usages numériques quotidiens. Un geste simple, mais porteur d'une prise de conscience collective essentielle.





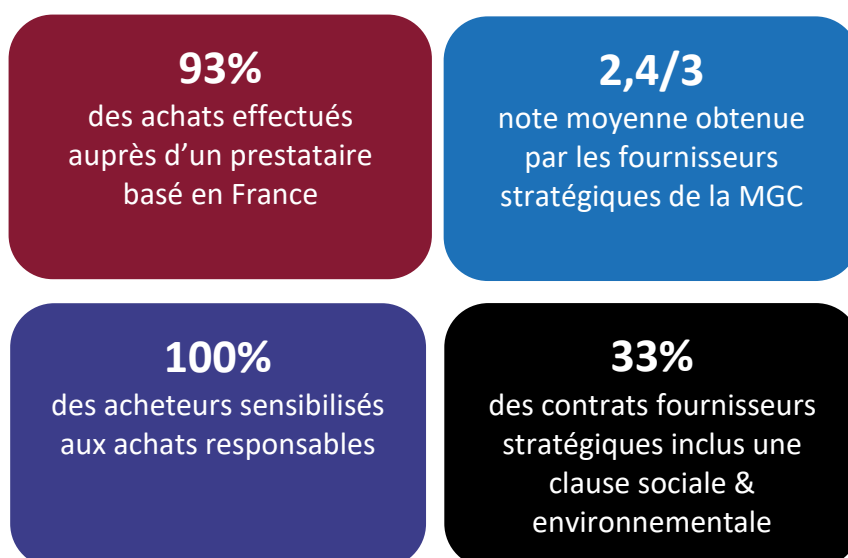
MAÎTRISER NOS ACHATS ET FOURNISSEURS

La mutuelle MGC encourage une approche responsable dans tous ses achats à travers une procédure des achats qui incite les acheteurs et acheteuses à privilégier l'achat des biens ou de services dans une optique de durabilité. Celle-ci garantit l'acquisition dans les meilleures conditions des biens, services et travaux dont la mutuelle a besoin pour son fonctionnement. Elle préconise notamment d'acheter des produits responsables, c'est-à-dire fabriqués en France et chez des prestataires ayant des démarches environnementales ou RSE.

Les acheteurs et acheteuses ont tous été sensibilisés aux achats responsables et une charte spécifique a été définie et validée par les directeurs de la mutuelle MGC.

En ce qui concerne les fournisseurs dits stratégiques*, ceux-ci sont évalués annuellement afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences de qualité, de responsabilité sociale et environnementale que nous souhaitons. Lors de cette évaluation, plusieurs points sont étudiés : la qualité de service délivrée, le respect des engagements contractés, la solidité financière du fournisseur et l'existence d'une démarche RSE.

*ceux ayant un impact significatif, direct ou indirect, sur les prestations/services délivrés par la mutuelle MGC





MOBILISER SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Une démarche environnementale ne prend sa pleine mesure que lorsqu'elle est partagée et vécue par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. La mutuelle MGC en est convaincue : changer les comportements, c'est d'abord informer, sensibiliser et embarquer. Aucune politique environnementale ne peut produire des effets durables si elle reste l'affaire de quelques-uns ; c'est dans le quotidien de chaque salarié, dans chaque geste, chaque décision, chaque habitude, que se joue véritablement la transition.

La communication interne joue à ce titre un rôle central, en diffusant régulièrement des résultats concrets et des actions menées, pour que chacun puisse mesurer l'impact collectif de ses gestes individuels. Les campagnes de sensibilisation vont volontairement au-delà du cadre professionnel, en abordant des sujets du quotidien comme l'impact environnemental des vêtements ou des produits d'hygiène. L'ambition est claire : faire de chaque collaborateur et collaboratrice un acteur conscient et engagé, dans l'entreprise comme en dehors.

Un plan de communication, pour informer

Chaque année, le comité de direction définit et valide un plan de sensibilisation, conçu pour maximiser l'engagement des équipes à travers des formats variés et complémentaires. Ce plan est pensé pour toucher chacun là où il se trouve : dans son poste de travail, dans ses habitudes de consommation, dans ses interactions avec ses collègues. Par ailleurs, des comités édito, piloté par la direction de la communication, élabore mensuellement des communications sur les différents canaux de la mutuelle MGC.

Un guide Ecogeste pour accompagner

Un guide pratique des écogestes au bureau est diffusé à l'ensemble des salariés : conseils concrets sur l'utilisation rationnelle du papier, l'optimisation de l'éclairage et des équipements informatiques, astuces pour un tri sélectif efficace. Simple, accessible et actionnable, ce guide traduit les grands enjeux environnementaux en gestes du quotidien, à la portée de tous.

Des sensibilisations pour former

Des sessions de sensibilisation sont organisées durant les heures de travail, sous forme de formations interactives et d'ateliers pratiques sur des thèmes tels que l'alimentation durable ou les dix écogestes responsables. Ces moments collectifs permettent non seulement de renforcer les connaissances, mais aussi de créer une dynamique de groupe autour des enjeux environnementaux, pour ancrer des réflexes écoresponsables dans le quotidien professionnel et personnel.

En 2025, un E-learning sur les enjeux environnementaux a été mené ;
plus de 80% de taux de participation.



INDICATEURS CLES

	Unité	2022	2023	2024	2025	Objectif 2030	Tendance
Nombre de feuilles blanches achetées	Nbre	1165000	1500000	1500000	800000	600000	🟡
Nombre d'impressions (Imprimantes)	Nbre	2438544	2595622	2041371	1600000	1500000	🟢
Tonnages déclarés à CITEO	T	72	51	54	55	50	🔴
Poids de papiers recyclés	L	293924	255640	213630	222000	253000	🟢
Poids de DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) recyclés	kg	505	0	0	1762	-	-
Volume de toners recyclés	Carton	4	4	4	4	4	🟡
Poids d'archives/documents confidentiels broyés et recyclés	Kg	10139	6822	6364	7768	5000	🟢
Poids de déchets non recyclables	L	0	308270	243490	262730	220000	🔴
Remise à neuf et réutilisation interne du matériel informatique							
Consommation électrique - Siège	Kwh	269786	257869	255929	248240	200000	🟢
Consommation électrique - Bordeaux	Kwh	63504	52779	52282	50670	50000	🟢
Consommation CPCU	Mwh	327,1	282	279	277	250	🟢
Consommation Eau froide - Paris	m3	1047	973	846	1138	800	🟢
Consommation Eau froide - Bordeaux	m3	309	197	290	164	280	🟢
Taux d'énergie renouvelable - Siège	%	-	-	34,7	37,2	-	🟢
Taux des salarié.e.s formés aux enjeux climatiques	%	-	-	-	82	80	🟢
Ratio KWh/DJU - Paris	Kwh	286	251	205	240	200	🟢
Taux des achats effectués auprès d'un prestataire basé en France (et donc soumis à la réglementation française concernant les pratiques de travail et le respect aux droits humains et la réglementation environnementale)	%	95,4%	98,2%	92,9%	93,0%	100%	🟡
Taux des produits achetés chez un fournisseur ayant une démarche environnementale ou RSE	%	88%	73,7%	70,4%	73,0%	100%	🟢
Taux des fournisseurs* ayant signé le Code des fournisseurs	%	-	-	-	78,00%	100%	🟢
Taux de contrats * incluant une clause sociale et une clause environnementale	%	0,0%	11,0%	22,0%	33,0%	100%	🟢

* des fournisseurs stratégiques

	Unité	2014	2019	2024	2025	Objectif 2030	Tendance
Audit énergétique	tCO2	155	108	52	-	50	🟢
CO2/an/bénéficiaire	kgCO2		0,41	0,20	0,30	0,27	🟢
Emissions GES - SCOPE 3	tCO2	-	-	20097	21595	18000	
Emissions GES - SCOPE 3 - Amont	tCO2	-	-	1657	1747	-	-
Emissions GES - SCOPE 3 - Aval	tCO2	-	-	18171	19598	-	-
Emissions GES (hors investissements) - SCOPE 3	tCO2	-	-	2078	2026	1800	🟢
Intensité carbone économique	tCO2/M€	-	-	121	120	120	🟢
Ratio des émissions CO2e par le chiffre d'affaire	tCO2/M€	-	-	127	124	120	🟢
Intensité carbone du portefeuille	tCO2/M€	-	-	127	124	120	🟢
Ratio des émissions CO2e par le montant investi	tCO2/M€	-	-	127	124	120	🟢
Intensité collaborateur	tCO2/K€	-	-	2,8	1,9	2	🟢
Ratio des émissions liées à des collaborateurs par l'effectif moyen	tCO2/K€	-	-	2,8	1,9	2	🟢
Emissions GES - SCOPE 1	tCO2	-	-	218	36	150	🟢
Emissions GES - SCOPE 2	tCO2	-	-	50	44	45	🟢
Emissions GES - SCOPE 1&2	tCO2	-	-	268	80	195	🟢

ACTIONS D'AMÉLIORATION

Action	Description	Objectif 2030	Avancement
Réduire la consommation énergétique du siège	A la suite du bilan énergétique 2024, des mesures de réduction sont mises en œuvre.	Diminution de 35% de consommation énergétique entre 2019 et 2030.	
Réduire la consommation énergétique de l'agence de Lyon	Isoler l'agence de Lyon	Diminution de 10% de consommation énergétique entre 2023 et 2030.	
Réduire la consommation d'eau du siège et du site de Bordeaux	Installer des réducteurs à Bordeaux et en agences.	1 000 m3	
Réduire les dégagements GES (SCOPE 3)	Un prestataire va mesurer les dégagements GES indirects et directs afin de définir des axes d'amélioration.	Intensité carbone économique : 100 tCO2/k€	
Réviser les contrats des fournisseurs stratégiques	Inclure des clauses sociales et environnementales à tous nos fournisseurs stratégiques	100%	



RÉSPONSABILITÉ ÉTHIQUE

LUTTER CONTRE LA FRAUDE A L'ASSURANCE, LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La confiance des adhérents repose aussi sur la solidité et l'éthique des opérations financières de leur mutuelle. La mutuelle MGC s'est dotée d'un dispositif rigoureux pour prévenir et combattre les risques majeurs ci-après : le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la fraude à l'assurance — ainsi que la mise à disposition de fonds à des personnes ou entités faisant l'objet d'une mesure de gel des avoirs.

Une vigilance constante

Ce dispositif se traduit par l'établissement de politiques, procédures et modes opératoires conçus pour détecter les opérations atypiques à deux moments clés : à l'entrée en relation, par la vérification rigoureuse des informations et documents fournis, et en cours de contrat, notamment lors des demandes de remboursement ou des demandes de modifications des informations fournies lors de l'adhésion par la personne ou l'entité. Chaque adhérent ou entité fait l'objet d'une identification précise et d'une évaluation du risque associé à son profil. Des contrôles permettent d'identifier les opérations suspectes et la réalisation d'un examen renforcé de toute opération complexe ou d'un montant inhabituel ou sans justification économique apparente.

Les équipes sont formées régulièrement aux obligations LCB-FT, conformément à l'article L.561-34 du code monétaire et financier, et aux typologies de blanchiment et de financement du terrorisme. Lorsqu'une transaction suspecte est identifiée, des procédures de déclaration de soupçon permettent un signalement efficace auprès de TRACFIN. La mutuelle MGC coopère activement avec les autorités compétentes pour garantir une réponse proportionnée aux menaces.

L'efficacité de l'ensemble du dispositif est évaluée régulièrement par des audits internes et externes, dans une logique d'amélioration continue. Par cet engagement, la mutuelle MGC affirme sa responsabilité : protéger ses adhérents, préserver l'intégrité de ses opérations et contribuer, à son échelle, à la sécurité du système financier.

100%

des collaborateurs formés à
LCB-FT

99 cas

de fraudes détectées

59 041€

Montant des cas
de fraudes évitées



RESPECTER LES INFORMATIONS DES ADHERENTS

Les données de santé sont parmi les plus sensibles qui soient. La mutuelle MGC en est pleinement consciente et en fait une responsabilité centrale : chaque donnée confiée par un adhérent ou un prospect est traitée avec intégrité et confidentialité, et dans le strict respect des droits des personnes.

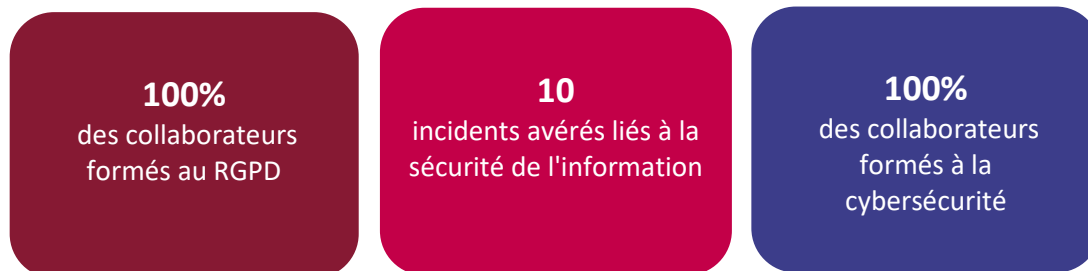
La mutuelle s'engage à ce que toutes les opérations effectuées sur les données personnelles (collecte, stockage, conservation, transmission, effacement, etc.) soient licites, loyales et conformes aux seules finalités identifiées. Ce cadre s'appuie sur la Loi Informatique et Libertés et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), dont les principes guident l'ensemble des pratiques de la mutuelle MGC. Les personnes concernées bénéficient d'une information complète et précise sur les traitements mis en œuvre.

Protection des données et cybersécurité

Face à la montée des risques numériques, la mutuelle MGC a engagé une démarche de renforcement de sa résilience opérationnelle dans le cadre du règlement européen DORA. Un cabinet de conseil spécialisé a été mandaté pour auditer et consolider la sécurité du système d'information, et des stratégies de récupération et de restauration en cas d'incident ont été formalisées — pour garantir la continuité des services même face à une cyberattaque.

La vigilance humaine est tout aussi essentielle que les dispositifs techniques. Les salariés sont régulièrement formés aux bonnes pratiques de protection des données et aux techniques courantes de cyberattaque. Des tests d'intrusion et des évaluations cybersécurité sont planifiés de façon régulière pour éprouver et améliorer en continu le niveau de protection.

Enfin, un travail approfondi de révision des conventions avec les partenaires et prestataires est en cours, afin de s'assurer que les données confiées à des tiers bénéficient des mêmes exigences de maîtrise et de sécurité qu'en interne. Parce que la protection des données ne s'arrête pas aux frontières de la mutuelle.





EFFECTUER DES PLACEMENTS FINANCIERS RESPONSABLES

Les fonds de la mutuelle MGC sont investis à 95 % en fonds article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociétales, et s'inscrivant dans une stratégie d'investissement globale.

La prise en compte par la mutuelle MGC des critères ESG s'inscrit dans une démarche d'intégration des principes du développement durable dans la gestion de ses placements qui répond à un double objectif : le respect de notre obligation d'agir au mieux des intérêts de nos adhérents et celui du respect des valeurs mutualistes.

La démarche de la mutuelle MGC repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités permet d'identifier les zones de risques mais également des opportunités de développement.

Les risques ESG auxquels sont confrontés les émetteurs peuvent impacter leur capacité à produire, la valeur matérielle ou immatérielle de leurs actifs, ou les exposer à des risques d'ordre réglementaire.

L'objectif de la politique des placements de la mutuelle MGC est de conserver, et d'accroître autant que possible, cette part importante d'investissement en produits répondant à des objectifs ISR/ESG. Bien que le niveau de nos investissements sur des fonds classifiés en article 8 soit déjà élevé une progression est néanmoins envisagée afin de s'approcher des 100 %.

95,5%
des fonds sont investis en fonds article 8
du Règlement (UE) 2019/2088



INDICATEURS CLÉS

	Unité	2022	2023	2024	2025	Objectif 2030	Tendance
Taux de collaborateurs et collaboratrices formés au RGPD	%	100%	100%	100%	100%	100%	➡
Taux de collaborateurs et collaboratrices formés à la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme	%	100%	100%	100%	100%	100%	➡
Cas de fraudes détectées (nombre de dossiers)	nombre	65	-	57	99	-	➡
Montant des cas fraudes détectées	€	35 873,31 €	46 177,08 €	21 401,34 €	61 249,00 €	-	➡
Taux de fraudes avérées (cas de fraudes avérées/cas de fraudes détectées)	%	95,00%	54,00%	79,00%	70,70%	-	-
Montant des cas fraudes recouvrées	€	8 428,89	4 638,06 €	2 119,61 €	8 296,39 €	-	-
Montant des cas fraudes évitées	€	45 555,09 €	53 049,29 €	34 722,03 €	59 041,00 €	-	-
Taux de conformité des contrôles de 2d niveau - Détection d'atypisme	%	-	100%	100%	91%	100%	➡
Taux de conformité des contrôles de 2d niveau - Sécurité de l'information	%	-	100%	94%	92%	100%	➡
Nombre d'incidents (procédure d'alerte / cas de corruption)	nombre	0	0	0	1	0	➡
Nombre de projets nécessitant une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)	nombre	-	5	0	2	0	➡
Nombre d'incidents avérés liés à la sécurité de l'information - Violations de données identifiées et répertoriées dans le registre	nombre	4	13	13	10	0	➡
Nombre des incidents liés à une violation de données nécessitant une notification à la CNIL	nombre	2	10	4	3	0	➡
Nombre des incidents liés à une violation de données nécessitant une notification aux parties intéressées concernées	nombre	1	5	2	1	0	➡
Taux des fournisseurs critiques conformes	%	100%	100%	100%	100%	100%	➡
Note moyenne obtenue par les fournisseurs stratégiques	moyenne	2,1/3	2,2/3	2,2/3	2,3/3	2,2/3	➡
Fonds sont investis en fonds article 8 du Règlement (UE) 2019/2088	%	-	92%	94%	96%	100%	➡

ACTIONS D'AMÉLIORATION

Action	Description	Objectif 2030	Avancement
Développer une démarche de lutte contre la corruption	Une démarche de lutte contre la corruption implique l'adoption de mesures visant à garantir la transparence, l'intégrité et l'éthique dans toutes ses opérations. Deux actions sont planifiées : - Rédaction d'une politique de lutte contre la corruption. - Formation et sensibilisation des salariés sur les risques de corruption.	Politique anti-corruption rédigée et validée 100% des salariés formés	
Accroître la part d'investissement en produits répondant à des objectifs ISR/ESG.	Accroître les investissements sur des fonds classifiés en article 8.	Des investissements proches de 100% sur des fonds classifiés en article 8. .	
Mettre en œuvre un data lake afin de centraliser les données des adhérents en interne et d'en garantir la maîtrise et la sécurité.	La mise en œuvre d'un data lake est essentiel. Celui-ci centralisera et permettra à la mutuelle MGC de gérer plus efficacement ses données et donc de les sécuriser davantage. Toutes les données des adhérents sont dorénavant gérées uniquement en interne.	Des indicateurs seront définis à la suite de la mise en œuvre	
Sensibiliser les salariés à la cybersécurité	réalisées annuellementDes campagnes de sensibilisation à la cybersécurité auprès de l'ensemble des salariés.	100% des salariés sensibilisés à la cybersécurité	

MUTUELLE MGC

CONTACT

Pour plus d'information, contactez :

Lelong Yoann
Responsable Qualité & Environnement

E-mail : y.lelong@m-g-c.com
Tél. 01 40 78 06 27



mutuelleMGC.fr

